

officielle à Singapour. Elle a aussi entrepris la conception d'immeubles dont la construction vient d'être approuvée, y compris l'ambassade à Alger et une chancellerie à Dakar. Elle poursuit ses projets d'achat de terrains en vue de construire des chancelleries à Port of Spain et à San José ainsi que 27 logements pour le personnel à Varsovie. Quarante projets de location ou d'achat avaient atteint différentes étapes; parmi ceux-ci figuraient l'ouverture d'un bureau des visas à Sao Paulo et l'achat de logements pour le personnel à New York, à Hong Kong, à Boston et à Bridge-town. L'aliénation de six immeubles appartenant à l'État a rapporté 1,1 million de dollars au Trésor.

De grands travaux de rénovation et d'entretien ont été exécutés dans les résidences officielles de New York (la mission permanente), de Vienne, de Paris, de Madrid, de Washington et du Caire ainsi que dans les chancelleries de Georgetown, de Rabat, de New Delhi et de Yaoundé en plus de celle de Kingston qui avait été sérieusement endommagée par l'ouragan Gilbert.

L'inventaire des meubles anciens et de grande qualité du Ministère, dont la valeur se situe autour de 25 millions de dollars, a été complété durant l'année.

L'administration centrale et les missions ont été dotées de pièces de mobilier, de matériel de bureau et d'autres objets d'une valeur de plus de 40 millions de dollars. Le parc automobile du Ministère a augmenté au cours de l'année à l'étude : il comprend maintenant 776 véhicules.

## Personnel

Le ministère des Affaires extérieures compte 8 226 employés dont 2 942 font partie du service extérieur permutable, 1 228 travaillent uniquement au Canada et 4 056 sont recrutés sur place dans les 125 missions à l'étranger. Au total, 1 031 employés ont été mutés au cours de l'année. Malgré l'envergure mondiale de l'activité du Ministère, le recrutement, la formation, l'affectation et l'administration du personnel sont centralisés en très grande partie à la Direction générale du personnel à l'administration centrale, qui a un effectif de 245 personnes.

Les recommandations du Rapport Winegard relatives à la décentralisation de la prestation de l'assistance canadienne au développement ont présenté un défi de taille à la Direction générale du personnel au cours de l'année qui vient de se terminer. Le Ministère a signé un protocole d'entente avec l'ACDI et conclu des arrangements avec elle en vue de transférer des postes de l'administration centrale aux missions à l'étranger au cours des deux prochaines années; durant la première année, le Ministère et l'ACDI ont collaboré à la préparation du personnel et à son déploiement dans cinq missions à l'étranger. Cette décentralisation a notamment eu pour résultat de presque tripler l'effectif de la filière de l'aide au développement, qui regroupe les personnes spécialisées dans ce domaine.

Un nouveau groupe, chargé du recrutement d'agents du service extérieur, de l'équité en matière d'emploi, des échanges avec les provinces et le secteur privé ainsi que des affectations internationales, a été mis sur pied au sein de la Direction générale. Il tentera de recruter des agents du service extérieur dans d'autres régions du pays, de trouver des candidats dans des disciplines qui n'ont pas été des «viviers» par le passé et d'inciter des Canadiens de tous les groupes ethniques à présenter leur candidature. En collaboration avec la Commission canadienne des droits de la

personne, le Ministère fait régulièrement le point sur ses progrès en regard de ses objectifs d'équité en matière d'emploi. Il poursuit le programme qui vise à placer plus de Canadiens, et surtout plus de femmes, dans les organisations internationales.

La Direction générale continue d'administrer un important programme de détachements : l'an dernier, 371 cadres d'autres ministères ont travaillé aux Affaires extérieures, tandis que 119 cadres des Affaires extérieures étaient détachés ailleurs.

La politique ministérielle en matière de formation, qui prévoit la répartition équitable des ressources parmi tous les employés, permutants et non permutants, sans égard à leur rang et leur langue maternelle, vise à aider tous les employés, des nouvelles recrues jusqu'aux chefs de mission, à acquérir les compétences dont ils ont besoin pour remplir leurs fonctions. Les cours de langues étrangères ont continué de prendre de l'ampleur : pendant l'année à l'étude, 750 employés et leurs conjoints ont suivi des cours dans 38 langues différentes.

Pour s'assurer que ses gestionnaires sont à la hauteur de leurs tâches, le Ministère a créé à l'intention des directeurs nouvellement nommés un colloque en résidence de cinq jours, qui prendra de l'ampleur à l'avenir. Au cours de l'année, il a aussi entrepris le programme de formation le plus vaste jamais conçu aux Affaires extérieures afin d'initier quelque 5 000 utilisateurs, des centaines de techniciens et des gestionnaires du COSICS.

La Direction générale du personnel s'est dotée d'une nouvelle unité pour mieux piloter les carrières de ceux et celles qui travaillent au Canada seulement. L'amélioration du système des cheminements de carrière vise à offrir à ces employés plus de chances d'avancement au sein du Ministère.

Des primes au mérite et à l'initiative ont été présentées à 66 employés, y compris ceux qui se sont signalés par leur contribution aux trois sommets tenus au Canada au cours de l'année financière.

Le Ministère a cherché à améliorer la santé et la sécurité au travail et a veillé à ce que le Code canadien du travail et d'autres normes soient respectés. En conformité avec la politique du Conseil du Trésor, il a interdit l'usage du tabac en milieu de travail. Il a accordé la priorité à l'accroissement de la sécurité personnelle dans de nombreuses régions du monde en perfectionnant ses mesures de sécurité et ses plans d'urgence. Il a aussi adopté une nouvelle politique dans le cadre de son Programme d'aide aux employés en vue d'aider les employés et leurs familles à résoudre une vaste gamme de problèmes dont certains sont souvent aggravés par le service à l'étranger.

Étant donné le nombre croissant de familles dont les deux conjoints poursuivent une carrière et de couples dont les deux membres travaillent au Ministère, la Direction générale du personnel a entrepris une étude de l'emploi des conjoints chez les diplomates de carrière. Entre-temps, le Canada a continué de négocier des ententes réciproques relatives à l'emploi des membres des familles de ses agents diplomatiques avec les pays dans lesquels il a des missions; la signature d'ententes avec la Finlande et Trinité-et-Tobago a porté à 26 le nombre de pays avec lesquels le Canada a conclu de tels arrangements, lesquels visent maintenant près de la moitié du personnel des Affaires extérieures qui travaille à l'étranger.